



## ACTIONS :

- cycle vélos (3ème trimestre concerne les classes de GS et CP/CE1 de Mmes LEGOUPIL et ANDRAUX)
- cycle patins à roulette (3ème trimestre concerne les classes de GS et CP/CE1 de Mmes LEGOUPIL et ANDRAUX)
- cahier de littérature (toutes les classes)
- sortie pour l'exposition au Conseil départemental, à Strasbourg : « Lire l'air de rien » pour les 2 classes du CP/CE1 et CE1/CE2 de Mmes LEGOUPIL et GOGNAT
- cahier du sport
- jardin musical qui concerne les classes du CP/CE1 et MS/PS de Mmes LEGOUPIL et SCHLEGEL
- inscription au cycle handball dans le cadre de la liaison CM2/collège avec la classe de Mme RHINN
- action « cuisine » dans les classes ponctuellement + suivi livre de recettes
- petit-déjeuner pédagogique (travail en amont et en aval sur les classes d'aliments) le 19/10 pour toutes les classes
- cycle école et cinéma pour les CM2/CM1 et CE2/CM1 de Mmes RHINN et BIENAIME/JOCHEM

## APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

- 1x 2h toutes les 2 semaines les mercredis (dernière séance 26/04)
- 2 x 1h toutes les semaines après la Toussaint pour CP et GS/MS (dernière séance 8/03)

## STAGE DE REMISE A NIVEAU :

Le ministère de l'Education Nationale propose à nouveau cette année les stages de remise à niveau prioritairement pour les CP et les CE1, et les CM si des places étaient disponibles.  
Le contenu portera essentiellement sur les maths et le français.

## PISCINE:

Les élèves des classes de GS, CP/CE1 et CE1/CE2 (mat + cycle 2) de Mmes ANDRAUX, LEGOUPIL et GOGNAT suivent un cycle natation au 2ème trimestre, tous les vendredis matins (dernière séance le vendredi 24/03/2017).

La Com'com de Molsheim/Mutzig a refusé d'octroyer un 2ème Maître-Nageur, demandé par l'école avec l'accord de Mr le maire et subventionné par la commune.

## **4 Fonctionnement école**

- LSU : Livret Scolaire Unique

Instauration d'un livret numérique (Livret Scolaire Unique) pour les classes élémentaires à partir du 2ème trimestre. Au début, il sera délivré en format papier avant d'être « mis en ligne ».

Il a pour finalité d'améliorer le suivi des acquis scolaires des élèves et de renforcer la continuité des apprentissages.

Les informations recueillies seront conservées pour la durée d'un cycle + 1 an pour ce qui concerne les bilans périodiques et jusqu'en classe de seconde pour les bilans de fin de cycle et les attestations consignées dans le livret.

Il sera remis à chaque enfant avec une lettre d'information.

– SECURITE :

1 exercice d'évacuation + 1 exercice de confinement (intrusion personnes extérieures) ont été menés et se sont déroulés sans aucun incident, avant les vacances de la Toussaint. 2 autres exercices incendie sont prévus + 1 exercice de confinement ou mise en sûreté à l'extérieur seront programmés prochainement et avant la fin de l'année scolaire.

– GOÛTER :

–

L'Agence Régionale de la Santé préconise la fin du goûter à l'école.

Après discussion avec tous les membres du Conseil d'école, il a été décidé que les élèves de l'élémentaire pouvaient continuer à rapporter pour le goûter uniquement un fruit ou légume (sous diverses formes) et une bouteille d'eau, à partir du 28 février 2017.

Pour les élèves de maternelle, le système actuel permet de réguler et proposer un goûter varié et axé autour des fruits, laitages, pain en petite quantité. Il a été décidé de le maintenir dans sa forme actuelle.

Il a été également décidé de « garder » les goûters des différents moments festifs, ponctuant l'année scolaire pour tous les élèves : St-Nicolas, Noël, Epiphanie, mardi-gras, anniversaires.

Un mot à destination des familles sera distribué avant les vacances de février.

## **5 Divers**

– ACHAT FOURNITURES SCOLAIRES destinées aux élèves via la coopérative scolaire : il a été décidé de reconduire ce système et de le proposer à tous les élèves pour l'année scolaire 2017/2018.

– ANIMATIONS DE NOËL :

Les bénéfices réalisés ont été de 850 € environ.

L'équipe enseignante tient à remercier les représentants des parents d'élèves et la commune pour leur investissement, ainsi que tous les parents qui ont contribué et fait de cet événement un moment convivial.

– ORGANISATION D'UN MARCHÉ DE PÂQUES par les représentants des parents d'élèves, avec l'aide de la commune, **dimanche 26 mars 2017**.

Les différentes associations se retrouveront pour définir les modalités d'organisation de cette nouvelle manifestation lors d'une réunion.

L'école y contribuera en réalisant des petits bricolages de Pâques.

– Mme BIENAIME, enseignante du CE2/CM1 depuis la rentrée 2016, termine son remplacement dans notre école le 10/02/2017. Mme JOCHEM reprendra sa classe après les vacances de février.

Mme LEGOUPIL  
Secrétaire de séance

Mme ANDRAUX  
Directrice